



Prestation compensatoire divorce

Par **sandrine76**, le **07/03/2016** à **15:46**

Bonjour,
après 25 ans de mariage et la découverte de l'infidélité de mon mari je souhaite divorcer néanmoins mon mari menace de ne rien me laisser si je demande le divorce. je gagne 1500 euros et mon mari 4500 euros. puis je prétendre à une prestation compensatoire ? pour info : nous avons un enfant qui poursuit ses études.. par avance merci

Par **Visiteur**, le **07/03/2016** à **15:53**

Bonjour,
parce qu'il pense que c'est lui qui va décider ? L'infidélité ne joue en rien, mais 25 ans de mariage et une différence notable de salaire devrait vous donner droit à une prestation compensatoire je pense... Et une pension pour votre enfant sauf si c'est lui qui le garde !?

Par **sandrine76**, le **07/03/2016** à **15:58**

Bonjour,
il a peur pour sa réputation en fait.... notre fille a 22 ans et vit déjà en appartement pour ses études... il a aussi un plan d'épargne d'entreprise qu'il a depuis le début de notre mariage copieusement rempli est ce que la moitié peut mettre verser ? merci